

Un sondage rassurant pour les villes de tradition taurine mais...



Depuis plusieurs années, les mouvements animalistes communiquent sur le fait que trois-quarts des Français sont favorables à l'interdiction de la corrida (d'après d'anciennes études de l'Ifop notamment). Ainsi, le sondage du même institut Ifop-Fiducial, réalisé pour Sud-Radio, a ravi les aficionados, ce lundi. Cette enquête s'est déroulée auprès de 602 personnes des communes des sept arènes françaises de première catégorie (Dax, Bayonne, Mont-de-Marsan, Vic, Arles, Nîmes et Béziers), entre le 24 et le 29 janvier 2022, comparé à une population hors villes taurines (1 107 sondés).

L'Union des villes taurines françaises (UVTF) et les clubs taurins se sont immédiatement félicités du résultat : 71 % des habitants de ces communes sont pour le maintien de la corrida dans les villes de tradition taurine et 78 % considèrent qu'elle fait partie intégrante de leur culture. Ces chiffres grimpent même à 93 % et 94 % chez ceux qui ont assisté à une corrida depuis moins de trois ans. Sur l'ensemble de la population française, l'opinion sur le maintien de ces spectacles se divise puisque 54 % souhaiteraient l'interdiction.

Membre de l'UVTF, Robert Ménard constate « qu'il existe une vraie distorsion dans la perception de la corrida entre nos sept villes de tradition taurine et le reste de la France. Il y a un attachement très important à la corrida dans ces communes qui considèrent qu'elle fait partie de leur culture. N'en déplaise aux "anti"...»

Si ce sondage rassure, le monde taurin commettrait une grave erreur de se réjouir trop vite. L'aficion peine à se renouveler puisque seulement 42 % des moins de 35 ans ont assisté à une corrida (62 % chez les plus de 35 ans), un taux qui grimpe à 75 % chez les plus anciens. Par ailleurs, 70 % des habitants de ces sept villes sont favorables à l'interdiction des moins de 13 ans non accompagnés et 61 % à la suppression de la mise à mort. Des chiffres qui baissent à 59 % et 37 % chez ceux qui ont assisté à une corrida depuis trois ans.

« Accepter l'idée de l'interdiction aux mineurs non accompagnés »

« Il existe en effet plusieurs signaux d'alerte, prévient Robert Ménard. Il faut en tirer les conséquences et accepter l'idée de l'interdiction aux mineurs non accompagnés. C'est une réalité de fait et cela relève de la responsabilité des parents. Enfin, difficile d'imaginer une corrida sans mise à mort, mais il faut trouver des solutions pour les derniers instants du combat. On l'a déjà fait dans le passé pour le caparaçon qui protège le cheval ou les piques qui font moins saigner. Enfin, les puristes y sont opposés mais il faudrait plus de toros graciés ».

Des constats qui pourront heurter nombre d'aficionados mais celui qui se dit défenseur de la corrida au niveau local et national, affirme que « si la tauromachie ne se renouvelle pas, elle sera balayée. Or je suis attaché viscéralement à notre culture et la corrida en fait partie ». Dernière donnée : Béziers accuse systématiquement les chiffres les moins favorables des sept grandes villes taurines (100 sondés). « Le milieu taurin doit se mobiliser pour séduire la jeunesse. Je me réjouirais de la création d'un collectif de jeunes comme dans d'autres villes taurines ».

Le sondage d'Ifop-Fiducial est aussi lanceur d'alerte, en particulier à Béziers. Réactions.

Stephan Guin

redac.beziers@midilibre.com

anti La présidente du Colbac (Comité de liaison biterrois pour l'abolition des corridas), Sophie Maffre-Baugé, n'a pas manqué de réagir à ce sondage. Relevant : « 71 % des habitants des villes taurines sont pour le maintien des corridas mais 61 % sont pour la suppression de la mise à mort. La preuve que, en dehors des aficionados, les sondés ignorent ce qu'est une corrida. Sans mise à mort, il n'y a plus de corrida. Cela signifie plutôt que 61 % ne veulent plus de la corrida avec mise à mort ». Autre élément relevé : « 61 % des habitants veulent l'interdiction de la corrida aux mineurs de moins de 13 ans. Le Colbac demande à Robert Ménard s'il va tenir compte de ce résultat pour cesser de soutenir l'école taurine de Béziers ; les initiations à la tauromachie dans les centres de loisirs de la ville ; la gratuité et les tarifs préférentiels des places de corridas pour les moins de 13 ans ».

Un sondage rassurant pour les villes de tradition taurine mais...

TAUROMACHIE

Le sondage d'Ifop-Fiducial est aussi lanceur d'alerte, en particulier à Béziers. Réactions.

Stephan Guin

redac.beziers@midilibre.com

Depuis plusieurs années, les mouvements animalistes communiquent sur le fait que trois-quarts des Français sont favorables à l'interdiction de la corrida (d'après d'anciennes études de l'Ifop notamment). Ainsi, le sondage du même institut Ifop-Fiducial, réalisé pour Sud-Radio, a ravi les aficionados, ce lundi. Cette enquête s'est déroulée auprès de 602 personnes des communes des sept arènes françaises de première catégorie (Dax, Bayonne, Mont-de-Marsan, Vic, Arles, Nîmes et Béziers), entre le 24 et le 29 janvier 2022, comparé à une population hors villes taurines (1 107 sondés).

L'Union des villes taurines françaises (UVTF) et les clubs taurins se sont immédiatement félicités du résultat : 71 % des habitants de ces communes sont pour le maintien de la corrida dans les villes de tradition taurine et 78 % considèrent qu'elle fait partie intégrante de leur culture. Ces chiffres grimpent même à 93 % et 94 % chez ceux qui ont assisté à une corrida depuis moins de trois ans. Sur l'ensemble de la population française, l'opinion sur le maintien de ces spectacles se divise puisque 54 % souhaiteraient l'interdiction.

Membre de l'UVTF, Robert Ménard constate « qu'il existe une vraie distorsion dans la perception de la corrida entre nos sept villes de tradition taurine



« Si la tauromachie ne se renouvelle pas, elle sera balayée », estime Robert Ménard.

PHOTO E.C.

et le reste de la France. Il y a un attachement très important à la corrida dans ces communes qui considèrent qu'elle fait partie de leur culture. N'en déplaise aux "anti"... »

Si ce sondage rassure, le monde taurin commettrait une grave erreur de se réjouir trop vite. L'aficion peine à se renouveler puisque seulement 42 % des moins de 35 ans ont assisté à une corrida (62 % chez les plus de 35 ans), un taux qui grimpe à 76 % chez les plus anciens. Par ailleurs, 70 % des habitants de ces sept

villes sont favorables à l'interdiction des moins de 13 ans non accompagnés et 61 % à la suppression de la mise à mort. Des chiffres qui baissent à 59 % et 37 % chez ceux qui ont assisté à une corrida depuis trois ans.

« Accepter l'idée de l'interdiction aux mineurs non accompagnés »

« Il existe en effet plusieurs signaux d'alerte, prévient Robert Ménard. Il faut en tirer les conséquences et accepter l'idée de l'interdiction aux mineurs non

accompagnés. C'est une réalité de fait et cela relève de la responsabilité des parents. Enfin, difficile d'imaginer une corrida sans mise à mort, mais il faut trouver des solutions pour les derniers instants du combat. On l'a déjà fait dans le passé pour le caparaçon qui protège le cheval ou les piques qui font moins saigner. Enfin, les puristes y sont opposés mais il faudrait plus de toros graciés ».

Des constats qui pourraient heurter nombre d'aficionados mais celui qui se dit défenseur de la corrida au niveau local et national, affirme que « si la tauromachie ne se renouvelle pas, elle sera balayée. Or je suis attaché viscéralement à notre culture et la corrida en fait partie ». Dernière donnée : Béziers accuse systématiquement les chiffres les moins favorables des sept grandes villes taurines (100 sondés). « Le milieu taurin doit se mobiliser pour séduire la jeunesse. Je me réjouirais de la création d'un collectif de jeunes comme dans d'autres villes taurines ».

« 61 % pour supprimer la mise à mort »

ANTI La présidente du Colbac (Comité de liaison biterrois pour l'abolition des corridas), Sophie Maffre-Baugé, n'a pas manqué de réagir à ce sondage. Relevant : « 71 % des habitants des villes taurines sont pour le maintien des corridas mais 61 % sont pour la suppression de la mise à mort. La preuve que, en dehors des aficionados, les sondés ignorent ce qu'est une corrida. Sans mise à mort, il n'y a plus de corrida. Cela signifie plutôt que 61 % ne veulent plus de la corrida avec mise à mort ». Autre élément relevé : « 61 % des habitants veulent l'interdiction de la corrida aux mineurs de moins de 13 ans. Le Colbac demande à Robert Ménard s'il va tenir compte de ce résultat pour cesser de soutenir l'école taurine de Béziers ; les initiations à la tauromachie dans les centres de loisirs de la ville ; la gratuité et les tarifs préférentiels des places de corridas pour les moins de 13 ans ».